

VILLE DE CARLING



57490 CARLING

COMPTE-RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 FEVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept le seize février, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances.

La séance s'est ouverte à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Gaston ADIER, Maire.

Membres présents :

Jean-Pierre BIES - Anita BOUR - Kurt SCHIRLE - Marielle NICOLAS - Claude SCHAAB - Gabrielle PILARD - Paulette DOUBLET - Chantal PELOSO - Benoît HILLENBLINK - Nadine EBERLE - Sabine OTT - Robert FAUDIER - Angélique FLAUSSE - Marie-Françoise DI-BELLA - David LEGROS - Julie LAUBU

Membres absents excusés :

Jonathan KIEFFER qui donne procuration de vote à Jean-Pierre BIES
Joëlle CRUMBACH qui donne procuration de vote à Marielle NICOLAS
Sébastien SHOUG – François FESTOR - Damien BLANRUE - Fabien JACOBS - Angelo FURNARI - Carole VETTORI - Delphine LEMPEREUR - Jonathan PASTOT

Madame Julie LAUBU est désignée secrétaire de la séance.

1er point de l'ordre du jour :

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 19 DECEMBRE 2016

Monsieur le Maire met l'adoption du compte-rendu au vote et le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte-rendu de la séance du 19 décembre 2016.

2ème point de l'ordre du jour :

BUDGET PRIMITIF 2017

Le maire passe la parole à Monsieur BIES Jean-Pierre. Celui-ci indique que le projet de budget primitif présenté a été élaboré conformément aux directives retenues lors du débat d'orientations budgétaires générales.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit dans chaque section :

- Section de fonctionnement : 2.355.500 euros,
- Section d'investissement : 523.500 euros.

Monsieur BIES détaille ensuite les crédits de la section de fonctionnement et présente les programmes de la section d'investissement, à savoir :

- Réfection de la rue des Jardins pour 328.500 euros,
- des petites opération mobilières et immobilières pour 70.000 euros.

La commission des finances lors de sa séance du 9 février 2017, à l'unanimité, propose au conseil municipal d'adopter le budget primitif 2017 tel que présenté.

Le maire met le budget au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter le budget primitif 2017 et vote les taux des contributions directes comme suit :

- taxe d'habitation : 17,08%
- taxe foncière sur propriétés bâties : 14,60%
- taxe foncière sur propriétés non bâties : 96,63%.

3ème point de l'ordre du jour :
EQUIPEMENT NUMERIQUE GLOBAL AU GROUPE SCOLAIRE PIERRE ERNST
DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Monsieur le Maire indique que, suite à la demande de la directrice du groupe scolaire Pierre Ernst, il est proposé de mettre en place un équipement numérique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- de mettre en place cet équipement au groupe scolaire Pierre Ernst,
- de voter un crédit global de 12.500 euros,
- de solliciter une subvention de l'Etat au titre du DETR.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 19 heures 30.

CARLING le 16 février 2017
Le Maire,

Gaston ADIER

